

# Association Occitaram Sète

CA du 14 Mai 2024

## Procès-verbal

Présents : Pierre Gautheret, Pierre Govignon, Elsa Cori, Gilles Francou, Stella Guardiola, Jean Paul Ingremeau, Thérèse Moizan.

Excusés : Frédérique Gallois et Jacques Giverneau.

Secrétaire de séance : Stella Guardiola

### 1- Dossier licences.

Un point est fait sur les licences ; certains adhérents n'ont toujours pas fourni les pièces manquantes, ce qui retarde le traitement.

### 2- gestion bancaire

Actuellement, +3600,35€ sur le compte courant. Traitement des factures apportées.

### 3-Venise.

Pierre Sadde a envoyé la liste des participants. Il a réglé 304,53€ pour les inscriptions prises en charge par le club; chèque de remboursement à établir par la trésorière.

Pierre Gautheret envoie à Pierre Sadde l'attestation d'assurance pour la remorque, avec la bonne immatriculation.

### 4-journée des associations.

Se déroulera le 15 Septembre, au mail des salins. 2 tables et 4 chaises seront demandées à la mairie. Nous apporterons notre barnum et flamme.

Cette journée sera organisée par le CA mais l'info sera envoyée à Festirame.

### 5-les moyens de communication

#### \*site internet :

Travail avec « Infolien » sur l'architecture du site.

Le coût est de 1200€ pour la mise en place, puis 12€ de mensualités.

Il est demandé une page publique ainsi qu'une page interne au club, avec possibilité d'inscription et adhésion, inscription aux repas et festivités diverses proposées par le club, avec paiement sur « HelloAsso ».

Le contrat avec lu et signé par les 3 coprésidents.

#### \*Facebook :

La page « occitaram » a été créée par Jean Paul Ingremeau ; Mais difficultés pour l'instant à l'ouvrir aux adhérents. Il y aura 3 administrateurs du groupe : JP Ingremeau, Elsa Cori et Gilles Francou.

### 6-tenues des bricorameurs.

Distribution des tenues (8 gilets et 5 pantalons) offertes par occitaram aux bricorameurs.

## **7-adhérents.**

Il y a eu encore 5 demandes par téléphone et 1 mail, sans compter les demandes faites régulièrement sur le quai.

Décision : inscriptions pour la saison terminées ; possibilité de faire faire des essais (pour nous soulager en Septembre), mais inscriptions lors de la journée des associations ou en Septembre.

Sensibiliser les barreurs et adhérents dès mi-août, pour savoir qui reprend la barre et la rame et sur quel créneau horaire.

## **8-voies vives**

Le chèque pour la saison 2023 a été reçu depuis peu.

En principe, sur contact de Corinne Bertès, ce serait reconduit du 19 au 27 Juillet 2024.

Il faudra lui demander si elle s'occupera du planning ou si l'on doit le confier à quelqu'un d'autre.

## **9-sortie à la plage.**

Proposition de soirée à la plage comme l'an passé le 28 Juin, avec plats apportés par les participants et boissons offertes par le club.

Info à transmettre à Festirame.

## **10-règlement intérieur.**

A finaliser après le travail effectué précédemment, lors du prochain CA.

Question d'Elsa : a-t-on le droit de faire ramer des lycéens, donc mineurs ? Actuellement, pas possible dans le règlement intérieur. A débattre donc le mois prochain.

## **11-Escale à Sète.**

Belle fête mais un peu de frustration de n'avoir pu y participer davantage.

Nous demandons à Frédérique Gallois, si elle veut bien préparer un courrier au Directeur Général d'Escale à Sète, M. WOLFGANG Idiri, afin de proposer pour escale 2026, une activité d'Occitaramme (soumise à leur approbation) ainsi qu'une participation au défilé où nous avons largement notre place en tant qu'association nautique.

---

Fin du CA.

Prochain CA fixé le 04 Juin.